

RAPPORT DE STAGE

Récapitulatif des erreurs ou imperfections ou fautes relevées dans les rapports de stage et qui vous font perdre des points

(RAPPEL: coefficient 8 soit sur 160 points à comparer au total des 400 points pour les 20 CCF sur les 2 ans et les 400 points des 3 épreuves finales dont fait partie le rapport de stage)

l'écrit (40 points)

- 1) Page de garde: présentation non conforme au modèle imposé
- 2) Sommaire: non paginé
- 3) **Orthographe et style: ayez l'exigence du niveau B.T.S.. Pas de relecture, pas d'utilisation du correcteur orthographique**
- 4) Cadre géographique de l'étude: non présenté ou incomplet (manque climat: **température les plus basses**, pluviométrie, diagramme ombro-thermique, sécheresse, vents, **pH du sol**, etc.), pas de carte pour situer le projet, **pas de repérage du site ou du chantier avec trois échelles d'approche: France, département, projet et environnement immédiat**) une comparaison avec 2 ou 3 villes différentes est un plus
- 5) Photos: pas assez nombreuses, sans légende, la plupart du temps sans repérage sur un plan de l'endroit ou est prise la photo et de l'angle de vue
- 6) Plans et cartes: pas de nord, **pas d'échelle, pas de couleur, pas de légende**
- 7) Echelles des documents présentés: non conformes aux habitudes professionnelles. En aménagements paysagers, les échelles qui doivent être utilisées sont les suivantes: 1/5000, 1/2000, 1/1000, 1/500, 1/200, 1/100, (éventuellement 1/125), 1/50, 1/25, 1/20, 1/10, 1/5. Toujours doubler l'information par une échelle métrique pour tous les documents qui vont être réduits ou agrandis à la photocopieuse.
- 8) Documents et tableaux extraits de livres ou ouvrages: source et auteur non cités en bas de page
- 9) Entreprise: pas de situation sur une carte, pas d'organigramme, pas de présentation de la structure, pas de rayon d'action, pas de camemberts sur les différents types de clientèle, pas de présentation des moyens humains avec les compétences respectives, pas de présentation des moyens en matériel
- 10) Le projet: pas de présentation de l'environnement immédiat sur un plan, pas d'historique des lieux, pas d'analyse du site, pas de relevé des contraintes d'aménagement, pas de programme d'aménagement, conception du projet trop légère ou ne respectant pas la synthèse des contraintes générées par l'étude préalable (particulièrement visible sur les projets en milieu urbain ou de grande envergure), pas de justification du parti d'aménagement
- 11) Approche technique du projet: détails techniques faux ou pas assez nombreux, voire inexistant, pas de coupes de principe, coupes de principe ou technique non repérées sur plan, pas d'explications sur les motivations des choix des matériaux, des végétaux, etc. ..
- 12) Approche économique du projet: pas de descriptif quantitatif estimatif, pas de camembert traduisant le pourcentage de chaque grand poste de travaux, pas de récapitulatif, pas de prix au m² (prix total H.T./ surface totale aménagée)

13) Prolongement de l'étude: partie bien souvent incomplète voire inexistante, pas d'analyse critique mettant en lumière les défauts ou imperfections du projet tant sur les plans du concept que sur les plans de la technique, du choix des végétaux, ou de l'étude économique, pas de propositions de calendrier d'entretien, pas de commentaires sur le devenir du projet ou de l'aménagement.

14) Bibliographie / Cartographie: notoirement insuffisante, reflétant un niveau de recherche pas assez poussé

15) Conclusion: manquant de hauteur ou de recul, surtout ne mettant pas l'accent sur ce que vous a apporté le stage

16) annexes non paginées ou non numérotées

l'oral (60 points)

17) parler en tournant le dos au jury

18) parler les mains dans les poches

19) des supports visuels qui ne sont que du bla-bla n'apportent rien; il faut des croquis, des images, des dessins, des photos, des plans, etc. .. avec des titres lisibles à 4m

20) projet non situé: exemple d'abord dans la région PACA, ensuite dans le département des Alpes-Maritimes, puis par rapport à NICE, et enfin par rapport au quartier proche

21) supports utilisés trop pauvres: il faut utiliser en plus de son rapport, soit des diapositives, soit des transparents qui seront utilisés au rétroprojecteur, des plans agrandis et mis en couleur et collés sur un support rigide (carton plume par exemple), un petit album photo sur le déroulement du chantier, certaines photos agrandies pour les points importants, pour les D46 des détails techniques au graphisme soigné, éventuellement une maquette quand le projet ou le chantier s'y prête

22) discours non synchronisé avec les supports visuels

23) 10 minutes non respectées

24) ne pas être convaincu par ce que l'on présente; manque de dynamisme

25) tous les mots que vous utilisez dans votre rapport ainsi que tous les tableaux doivent pouvoir être expliqués

26) toujours pouvoir répondre à la question: quelle aurait été votre proposition ?

27) si vous n'êtes pas d'accord avec la proposition de votre maître de stage ou votre maître d'apprentissage quant au concept retenu pour le projet (D46) ou quant aux solutions techniques pour le chantier (D45), il faut présenter une contre-proposition qui soit expliquée tant au niveau du concept, ainsi qu'au niveau des solutions techniques à mettre en oeuvre, au niveau des détails techniques que vous allez dessiner, au niveau du choix des matériaux et végétaux, au niveau du chiffrage,

28) il faut connaître la surface aménagée, le coût total H.T., ainsi que le ratio au m²

- Caractères lisibles et suffisamment espacés

3) IL DOIT ETRE BIEN REDIGE

- Absence de fautes d'orthographe
- Phrases claires (pas trop longues) et ton dynamique
- Vocabulaire professionnel précis et juste
- Style analytique (le constat, les propositions...)
- Cohérence de style (Nous..., nous... et pas nous..., on...)
- Cohérence dans la construction du rapport et du sommaire

4) L'INTRODUCTION DOIT CLAIREMENT PRESENTER LE RAPPORT ET INCITER A LE LIRE

Pour bien construire le rapport, il est possible de réaliser une introduction générale puis une introduction pour les deux parties principales du rapport (Contexte et problématique)

Pour respecter la cohérence, il faudra réaliser une conclusion générale et 1 conclusion pour chaque partie sans toutefois se répéter.

5) L'INTRODUCTION GENERALE

-Elle devra expliquer la démarche de l'étude (contexte, choix, problématique, prolongements) et la construction du rapport.

-Elle mettra en évidence une volonté de cohérence entre la structure d'accueil, le choix du chantier, le choix de la problématique et de son prolongement.

-Elle devra motiver la lecture.

Evaluation du titre et de la présentation

L'évaluation de l'écrit est basée sur un total de 40 points.

- Le titre et la présentation de l'ensemble du rapport sont évalués sur 5 points

- L'évaluation est basée dans la grille officielle 2007 sur les critères suivants :

« Capacité (C1) à construire un rapport clair, lisible, selon un plan cohérent, comportant les annexes pertinentes et respectant les instructions pratiques (Nombre de pages, résumé...). Il sera tenu compte aussi du choix et de la pertinence du titre, de la mise en page, de la qualité des illustrations, de la syntaxe, du style. »

- Le titre et la présentation sont très importants car ils sont le reflet de la qualité du travail et conditionnent l'avis du correcteur sur le fond

- Cette capacité est indépendante du module choisi.

- Elle concerne la mise en forme, la qualité, la présentation et les aptitudes du candidat à rédiger un rapport.

- Elle concerne également **l'introduction**. L'étudiant doit expliquer dans l'introduction, la démarche de son étude (contexte, étude, prolongements). Il doit annoncer l'ensemble du thème et la façon suivant laquelle il envisage de l'aborder .

- La mise en page suppose une organisation cohérente entre les supports visuels et le texte (hiérarchisation, équilibre, lisibilité, soin apporté etc....)

- La qualité des illustrations s'apprécie par la netteté, la précision, la lisibilité, la qualité graphique, le respect de l'échelle, le titre, la légende, etc....

III- La construction du rapport

1) INTRODUCTION GENERALE

- Elle devra expliquer la démarche de l'étude (contexte, choix, problématique, prolongements) et la construction du rapport.
- Elle mettra en évidence une volonté de cohérence entre la structure d'accueil, le choix du chantier, le choix de la problématique et de son prolongement..
- Elle devra motiver la lecture

2) ANALYSE DU CONTEXTE

A - la structure d'accueil

a) Introduction

- Mettre en évidence la cohérence entre les aspirations professionnelles et le choix de l'entreprise
- Présenter la construction du chapitre

b) Analyse du contexte régional

- Situation géographique : positionnement, atouts et contraintes
- Milieu physique : climat, géomorphologie, hydrogéologie...
- Milieu naturel : flore, faune, écosystèmes...
- Milieu urbain : Urbanisme, architecture, voies de communication
- Activités économiques générales et localisation des marchés et bassins d'emploi
- Paysage

c) Identité de l'entreprise

- Raison sociale et objet ; désignation du service et de la structure publique
- Siège social (Adresse, téléphone, fax, mail)et rattachement éventuel à un groupe ou à la structure administrative (cantons ...)
- Statut juridique de l'entreprise : Exemple : SARL...
- Fiscalité : Exemple : impôt sur les sociétés, IRPP (pour les entreprises individuelles : Impôt sur le revenu des personnes physiques)
- Taille de l'entreprise : groupe, filiale, PME, effectif du personnel, surface totale de la structure, organisation des différents services (pour une collectivité)
- Secteur économique (primaire, tertiaire), organisme public d'Etat ou collectivité territoriale.

d) Fonctionnement de l'entreprise

1°) Fonctionnement général

- Organigramme et gestion du personnel (temps de travail, congé, politique de recrutement, formation et actualisation des compétences, relations interpersonnelles)
- Organigramme et gestion des locaux (plan d'organisation des infrastructures précis et à l'échelle)
- Gestion du matériel (entretien, maintenance, renouvellement, acquisition, amortissement...)
- Gestion du stock (matériaux, végétaux, substrats, amendements, produits phytosanitaires...)
- Diversité des activités (aménagement paysagers, entretien d'espaces verts, terrains de sports, espaces aquatiques...)
- Dispositifs de sécurité (produit phytosanitaire, contrôle..)

- Prise en compte du client : public, privé, communication locale, étendue, définition de la commande, enquête publique des riverains...
- Analyse des propriétés de la « production » : technique, durabilité, évolution, fiabilité
- Politique de communication

2°) Analyse technico-économique

- Etude du bilan comptable et du compte du résultat, ou étude du budget prévisionnel et définitif et de leur évolution (sur 5 ans si possible)
- Répartition du chiffre d'affaires (ventes) ou des marchés ou du budget pour une structure publique en fonction des activités et du type de clientèle ou d'utilisateurs

e) **Constitution et insertion de l'entreprise dans le contexte régional et local**

- Historique de l'entreprise : principaux événements, évolution depuis sa constitution
- Analyse des relations entre l'entreprise et son milieu naturel (climat, sol, flore, faune)
- Prise en compte de l'environnement dans la gestion des déchets et des énergies...
- Perméabilité économique de l'entreprise : progrès technique, lien avec les politiques de développement, stratégie de développement, relations avec la concurrence
- Relation entre filiales et siège
- Partenaires et réseau

f) **Gestion du chantier**

- Organisation des chantiers : attribution des missions, du matériel
- Planification : planning, devis ...
- Organisation des contrôles techniques et financiers : suivi de chantier...

g) **Analyse des atouts et des points faibles**

- Bilan des atouts économiques et de fonctionnement
- Bilans des points faibles économiques et de fonctionnement (restez diplomate)
- Réactivité de l'entreprise
- Plan d'évolution de l'entreprise
- Propositions personnelles d'amélioration de fonctionnement et de rentabilité de l'entreprise

B) Analyse paysagère

- L'analyse du contexte de la structure doit être prolongée par **une étude paysagère du site à aménager**. L'étude doit être en cohérence avec le contexte régional mais elle doit porter sur le site lui-même, **avant l'aménagement (faire des photos)**. Les relations du site avec l'environnement proche doivent être analysées.

- L'étude paysagère doit comprendre l'étude du milieu naturel, du milieu physique de l'architecture, des voies et des accès, des activités socio-économiques et ses résultantes sur le paysage. . . Elle comprendra des éléments cartographiques **analysés** issus du PLU, par exemple, ou d'autres sources (ces éléments sont étudiés en cours d'analyse)

- L'étude du paysage du site comprend notamment les critères suivants : échelle du site, limites visuelles, composantes majeures, interactions entre les composantes, éléments remarquables, références historiques, références sociales selon la méthodologie étudiée en cours...

L'étude in situ comportera des photos légendées des relevés topographiques..

- L'analyse paysagère devra être cohérente avec le diagnostic, le parti d'aménagement, l'organisation et le déroulement du chantier qui suivent.

Evaluation de l'analyse du contexte

L'évaluation est notée sur 5 points

- Elle comprend dans la grille d'évaluation les critères suivants :
« Capacité (C2) à présenter et à expliquer les différents contextes (socio-économiques, historiques, géographiques, écologiques...) dans lesquels se situe l'étude en prenant en compte les réalités professionnelles de la structure d'accueil.
- Les monographies sont à proscrire.
- Les éléments développés à travers cette capacité doivent démontrer une grande cohérence entre les contextes dans lesquels se situent l'étude, la structure d'accueil et le thème de l'étude. Ils font partie intégrante de la démarche d'analyse.

3) PROBLEMATIQUE DE L'AMENAGEMENT

A - Introduction

L'introduction doit cibler les objectifs de la problématique en fonction du projet et du chantier.

Elle doit expliquer le plan d'action.

B - Obtention du projet

- Opérateurs** (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, coordonnateur...)
- Contexte économique** (rappel de la situation économique et des moyens de l'entreprise)
- Rencontre avec le client** (ou avec les riverains et les partenaires de la collectivité)
- Démarches de l'entreprise** (ou du service)
- Concurrence** (en lien avec le projet)
- Spécificité de l'obtention du projet dans le cadre de la problématique** : Expliquez ce qui est différent pour votre projet lors de la « phase d'obtention » par rapport à d'autres projets. Expliquez les problèmes rencontrés et les moyens mis en place (ou à mettre) pour les résoudre et faites le bilan sur la complétude et la qualité de la démarche (par rapport au résultat et à vos connaissances) Expliquez les enjeux techniques et économiques pour l'entreprise.

C - Phase de conception

- Diagnostic** (atouts et contraintes du site déterminés par l'étude paysagère et mis en phase avec les desideratifs du client)
- Parti d'aménagement** : définition, organigramme, esquisse, croquis, note d'intention
- Projet** : APS, APD (à réaliser, à analyser, à compléter par des croquis perspectifs et des coupes techniques, profils, plan d'exécution des ouvrages)
- Etablissement du devis et du planning** : Etat des lieux, prise en compte des facteurs spécifiques (distance par rapport à l'entreprise, facilité d'accès, état du terrain, du sol, topographie, réseaux, lieu de stockage, branchements...), contact des fournisseurs, prise en compte de la marge bénéficiaire, des frais généraux et des risques d'imprévus, Si certains

points n'ont pas été effectués, expliquez comment ils auraient dû être réalisés et leur intérêt (complétez par un travail personnel) Expliquez les problèmes rencontrés et les moyens mis en place (ou à mettre) pour les résoudre : mise en concurrence d'un fournisseur, délai trop long d'un fournisseur...

e) Spécificité de la réalisation du projet dans le cadre de la problématique : Expliquez ce qui est différent pour votre projet lors de la phase de conception du projet. Si certains points n'ont pas été effectués, expliquez comment ils auraient dû être réalisés et leur intérêt (complétez par un travail personnel de plans, de photos avec scénarii, de coupes, de profils..) Expliquez les problèmes rencontrés et les moyens mis en place (ou à mettre) pour les résoudre

D - La phase d'organisation du chantier

a) **Organisation des tâches**

b) **Mise en place de la sécurité et les autorisations**

c) **Viabilisation** (cantonnement, branchements provisoires...)

d) **Approvisionnement**

e) **Piquetage**

f) **Nettoyage**

g) Spécificité de la réalisation du projet dans le cadre de la problématique :

Expliquez ce qui est différent pour votre projet lors de la phase d'organisation du chantier et quelles phases ont été réalisées. Si certains points n'ont pas été effectués, expliquez comment ils auraient dû être réalisés et leur intérêt. Expliquez les problèmes rencontrés et les moyens mis en place (ou à mettre) pour les résoudre.

E - Le déroulement du chantier

a) **Analyse des techniques de réalisation** des différentes phases du chantier : illustrez par des photos, des croquis...

b) **Développement technique** des matériaux et des mises en œuvre...

c) **Analyse des problèmes techniques et moyens de résolution**

d) **Analyse des moyens humains et de la gestion du chantier**

e) **Analyse des dispositifs de sécurité mis en place**

f) **Opérations de réception**

g) **Bilan économique direct** : le projet est-il bénéficiaire ? Pourquoi et comment aurait-il pu l'être ? (S'il ne l'a pas été) ou l'être d'avantage ?

h) **Bilan de conception** par rapport aux objectifs du projet

i) **Retombées indirectes pour l'entreprise** : en terme d'image, de concept, d'innovation, de technologie, de fonctionnement, d'investissement, de clientèle...

F- Conceptualisation

a) **Synthèse des spécificités du projet** au cours des différentes phases : études préalables, conception, obtention du marché, déroulement des travaux, réception des travaux

b) **Ecueil à éviter** : contraintes réglementaires, contexte environnemental, conditions et techniques de mise en œuvre, coordination, approvisionnement...

c) **Conditions de mise en place d'un tel projet** (interne : temps, compétences, matériel, budget, équipes, qualification... et externe : site, surface, environnement, client, météo, budget...

d) **Moyens d'optimisation du projet et de sa réalisation**

Evaluation de la problématique de l'aménagement

- L'évaluation est notée sur 20 points
- Elle comprend dans la grille d'évaluation les critères suivants :
« Capacité (C3) à présenter, analyser et à justifier l'étude réalisée »
L'étudiant doit être capable de justifier la démarche et les choix méthodologiques
Les étudiants ayant suivi le D45 doivent également prendre en compte l'analyse du site et la conception du projet.
- Les étudiants ayant suivi le D46 doivent également prendre en compte les aspects scientifiques, techniques et économiques du projet.
- Présentation, analyse et argumentation supposent adéquation et pertinence entre l'information et le ou les supports scriptovisuels (texte, images, croquis, tableaux, diagrammes, coupes, blocs diagrammes, etc....)
- Dans tous les cas, une étude économique est réalisée en relation avec le thème.
Exemples : analyse de coûts, devis analysé, coût estimatif du projet analysé, coût de revient de l'étude, calcul des marges, etc.

IV – Prolongement de l'étude

- Une suite à donner au chantier ou au projet n'est pas le seul prolongement ou impact possible.
Il peut porter sur n'importe quel aspect de l'analyse (chantier, projet, contextes...) Il est donc indépendant du choix des modules optionnels.
- Une cohérence avec l'étude est attendue. La démarche ou l'analyse doivent amener l'étudiant à définir ses propositions
- Cette capacité ne correspond pas forcément à une partie individualisée du rapport. Elle peut être développée au cours de l'étude à condition d'être clairement annoncée en introduction et dans le développement.
- Le prolongement est induit par l'étude et doit donner lieu à une analyse, une argumentation, des propositions en relation étroite avec celui-ci.
- Le prolongement doit se situer dans des conditions technico-économiques précises et donne lieu à une étude économique lorsque la nature du prolongement le justifie
- Exemples à titre indicatif de prolongements :
 - *Impact ou conséquences d'un aménagement sur le site précis ou sur l'environnement
 - *Mise en œuvre opérationnelle d'un projet, organisation et gestion d'un chantier
 - *Plan de gestion de l'aménagement
 - *Restructuration d'un secteur concernant l'entreprise, sur le plan :
 - Social
 - Economique
 - Technique
 - Matériels
 - *Impact sur la gestion ultérieure
 - *Comparaison avec d'autres situations professionnelles
 - *Démarche de communication à mettre en place.
 - *Impact sur les chantiers futurs
 - *Contre propositions pertinentes

Note de synthèse

BTS AP (2006-2008)

Option D46

Je m'appelle BENKIRANE Farah ; je suis étudiante en BTSA Aménagements Paysagers. Dans le cadre de ma formation et pour l'obtention du diplôme de technicien supérieur, j'ai effectué un stage de 8 semaines dans un bureau d'études d'espace vert : « Paysage Défi ».

Ce stage a été pour moi l'opportunité de me familiariser avec le monde du travail, en relation avec ma formation.

Je suis d'autant plus heureuse d'avoir effectué réalisé mon stage dans mon pays d'origine, le Maroc et de ce fait découvrir la réalité de mon pays dans l'aménagement paysager.

L'entreprise Paysage Défi en quelques mots

L'entreprise « Paysage Défi » est née en février 1993 au boulevard Mohammed V, en plein centre de la plus grande métropole du Maroc : Casablanca.

Le boulevard Mohammed V constitue un trait d'union entre la vieille ville (ancienne Médina) et la ville nouvelle de Casablanca. Cet endroit est donc au cœur même du renouveau urbain, un bel emplacement pour une entreprise d'espace vert.

Mr CAUQUIL, le directeur de l'entreprise, et mon maître de stage, est à la tête d'une équipe polyvalente de 4 personnes dans le bureau d'étude ; un concepteur paysagiste, un infographiste, une assistante et une comptable ; et une équipe sur le terrain de 65 personnes.

« Paysage Défi » est principalement spécialisé dans une clientèle privée (90% contre 10% pour le publique). L'entreprise a en effet effectué plusieurs aménagements d'espaces verts dans les plus grandes villes du pays telles que Marrakech, Rabat et Casablanca.

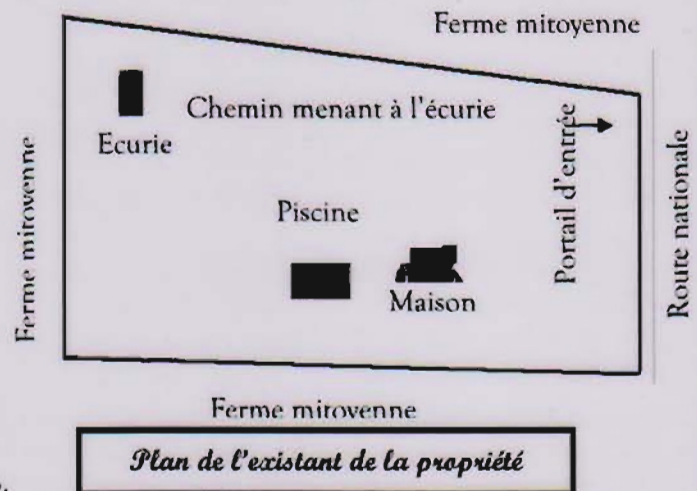
Mon projet : Conception d'un jardin contemporain dans une maison secondaire au Maroc

Le projet que j'ai conçu est une maison secondaire, de 2,4 ha appartenant à Mr JAMAA. Il habite à Casablanca et possède une maison secondaire à Benslimane, petite ville à une soixantaine de km de Casablanca, réputée pour son microclimat favorable à une bonne hygiène de vie, avec une terre fertile favorable aux plantations de vergers et autres cultures. Benslimane est également reconnu pour ses fermes et ses maisons secondaires.

Mr JAMAA souhaite aménager un jardin de bien-être possédant deux espaces primordiaux l'entrée et le « squelette » du jardin, espace autour de la piscine. Sur le reste du terrain, il aimerait cultiver des oliviers.

Pour ma part, je me suis occupée de la conception des deux espaces du jardin : l'entrée et le « squelette » du jardin ; quant au verger, il a été confié à l'entreprise « Paysage Défi ».

Le client a exigé un aménagement contemporain, qui contraste avec le Maroc, pays de charme oriental.



- L'entrée : elle comprend une grande partie de la propriété. J'ai donc décidé d'aménager un chemin pour voitures bordé d'une végétation haute en couleur digne d'une végétation méditerranéenne menant d'abord à un arrêt rapide, puis aboutissant à un parking 4 places. Du parking, une petite allée piétonne mène à la maison où l'entrée nous accueille avec des washingtonias donnant de la verticalité et de la dominance à cette entrée.



- Le « squelette » du jardin : Cette partie du jardin est imposante, et comporte un élément principal à mettre en évidence : la piscine. A la demande du propriétaire, nous avons joué sur le côté contemporain pour aménager un espace ludique et de bien-être autour de la piscine.

Nous avons aussi fait de cet espace un endroit intimiste, et fermé par des haies libres pour retrouver le côté sauvage et naturel d'une

végétation toujours haute en couleur.

De la terrasse de la maison, donnant sur cet espace, nous aurons une large vue sur la piscine et notre vue se prolonge jusqu'à l'alignement de cyprès.

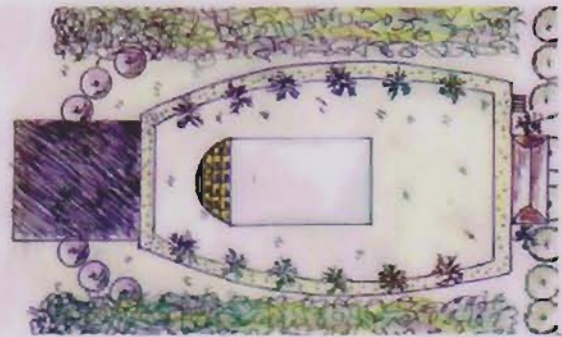
Sur les côtés, des murets en pierre rouge, apportant une touche de fantaisie et de modernité, bordée de fétuque bleu, longeront une petite allée piétonne menant à un espace kiosque de détente à quelques mètres de la piscine.

Autour de la piscine, on trouvera essentiellement que du gazon avec uniquement 3 Syagrus, pour des poses ombragés au bord de la piscine.

Mon projet de prolongement :

Il consiste à reprendre ce côté moderne recherché par Mr JAMAA pour lui apporter un style mauresque et arabe que l'on peut retrouver dans les somptueuses demeures coloniales et palais marocains.

J'ai donc décidé de retravailler certaines parties du jardin « squelette » en y aménageant un pseudo-riad, un kiosque arabe au fond de cet espace à la place de l'alignement de cyprès, tout en agencant les allées en forme ovale bordées par de hauts palmiers pour mieux diriger la vue vers ce pseudo-riad.



Ce « pseudo-riad », comportera deux espaces, une salle à manger et un salon style contemporain ; et à 3 m, on trouvera un barbecue.

J'ai également projeté de retirer les murets fantaisistes ; par contre, j'ai décidé de laisser apparaître l'oliveraie derrière le pseudo-riad faisant ainsi un bel écran végétal.

Pour terminer, je tiens à remercier mon maître de stage de m'avoir permis d'effectuer ce stage au Maroc et connaître les envers de l'aménagement paysager dans mon pays et ainsi me permettre d'utiliser mes connaissances pour concevoir ce projet.

Projet d'Aménagement de la Mare Saint James

Dans le cadre de mon BTSA Aménagements de l'espace option « travaux paysagers », j'ai effectué mes stages à La ville de Paris dans la circonscription du bois de Boulogne au service du bureau Projet.

On m'a confié, au sein de ce bureau d'études, le projet d'aménagement de la Mare Saint James.

La mare saint James peut être définie comme un parc paysager. D'une superficie de 2 hectares, c'est un espace à échelle monumentale avec une forte valeur esthétique de part sa composition et son organisation.

Pour mener à bien cette mission. J'y ai effectué une analyse des toutes les composantes présentes sur la mare me permettant ainsi de mieux comprendre son environnement qui influe d'une manière directe ou non sur la perception que l'on a de l'espace. Cette analyse comporte plusieurs points importants à définir:

- ✓ Une approche historique du site : savoir son passé pour mieux comprendre ce qu'il est actuellement.
- ✓ Une approche technique où tout les éléments constitutifs du site sont répertoriés et analysés.
- ✓ Une approche paysagère où l'on apprécie et juge ce paysages dans son milieu et ses alentours pour un projet cohérent.

En effet, il faut sans cesse prendre en compte les contraintes liées au secteur

Toutes ces informations m'ont ainsi permis de définir une première proposition d'aménagement voulant, ainsi, répondre aux problèmes observés sur la Mare Saint James.

La Mare Saint James est un lieu de promenades très prisé, les promeneurs y sont nombreux tout au long de la semaine et surtout les mercredis et week-ends. Cette forte fréquentation, l'usure des lieux et les rénovations ponctuelles ont modifiées le paysage de la mare en perdant toutes traces d'aménagement paysager. Le tracé des allées, la végétation et autres composantes du site ont changés en effaçant les perspectives d'origine. Le but du projet donc est de restaurer ce paysage d'entant et de retrouver le caractère du bois voulu lors de son aménagement en le remodelant et en diminuant les diverses nuisances du à son évolution. Pour cela, j'ai participé à l'élaboration de son programme et de l'APS.



État actuel



État projet

Les points importants de cette aménagement sont les suivants :

- ✓ Revoir la stratification de l'espace en développant celle des arbustes.
- ✓ Redéfinir les cheminements : leur tracé, rénover ou revoir les revêtements utilisés.
- ✓ Orienter les vues depuis la mare : écran végétal, modification des cheminements...